

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

ARRÊT DES COMPTES 2025

- clos pour transmission au commissaire aux comptes (CAC).

COTISATIONS 2027

- adhésion simple : 48 € (vs 40 €).
- adhésion petit budget : 10 € (inchangé).
- adhésion de soutien : 97 € (vs 80 €).
- personnes morales sans salarié : 61 €.
- personnes morales avec salariés : 145 €.
- scénarios votés : 4/4 (scénario 4 adopté à 9 voix).

ORDRE DU JOUR AG 2026

- validé (inclut statuts, règlement intérieur, plan stratégique 2026-2030, cotisations, rapports moral/financier, élections).

NOMINATION CSE

- Sébastien Truche désigné représentant du ca.

SUBVENTIONS ANCT SOLLICITÉES

- Massif des Alpes : 25 000 € (installations obsolètes) + 5 000 € (mobilités douces).
- Massif du jura : 10 000 € (chantier io + rencontre territoriale).

PROJET EUROPÉEN RESKILIENCE

- CDD mi-temps validé (si financement obtenu) pour gérer la charge de travail (165 k€ sur 3 ans, 75 % financé par l'ue).

CCE ALBERTVILLE

- MW ne soutiendra pas le recours contre la composition de la cce.

CONTENTIEUX

- La Grave : appel du rejet du permis du téléphérique (ta marseille).
- JOP 2030 : pourvoi adjacent à celui de la solideo + nouvelle saisine de la cndp.

GT VHD

- bilan enquête (194 répondants) + plan de prévention en cours.

LES MONTAGNARDES

- initiative citoyenne pour 2030 (partenariats à étudier).

PROCHAINES RÉUNIONS

- CA : 17/03
- CA : 29/03 après l'AG.